

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.06.2020	11h50	20.343	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol
Titre : Vente de pesticides aux particuliers
<p>Contenu :</p> <p>L'office de l'environnement du canton du Jura a mené une campagne de contrôle des ventes de pesticides aux particuliers dans 14 commerces. Plus de 200 produits ont été contrôlés et différentes questions ont été posées au sein des enseignes pour évaluer la qualité des informations fournies. Les résultats montrent que 20% des produits sont non conformes à la législation et que les informations données induisent des comportements polluants. En effet, deux tiers des conseillers de vente ont proposé un herbicide interdit pour nettoyer une surface goudronnée.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'État de Neuchâtel a-t-il lancé une campagne similaire et peut-il présenter les résultats ? Ou a-t-il l'intention de le faire ? 2. De quelle marge de manœuvre l'État dispose-t-il pour interdire ou limiter la vente des produits phytosanitaires de synthèse ou produits biocides aux particuliers qui n'ont pas la formation nécessaire et n'ont pas été sensibilisés correctement à la problématique des micropolluants dans l'environnement ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire :		
Christine Ammann Tschopp		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Xavier Challandes	Johanna Lott Fischer	Daniel Sigg
Doris Angst	Laurent Debrot	Sarah Blum
Armin Kapetanovic	François Konrad	Philippe Weissbrodt
Veronika Pantillon	Cédric Dupraz	Richard Gigon